



**Seizième série de consultations des États parties à l'Accord
aux fins de l'application des dispositions de la Convention
des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982
relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons
dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones
économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons
grands migrateurs (l'Accord)**

Ordre du jour provisoire

13-14 mars 2023

Organisation des Nations Unies, New York

1. Ouverture de la seizième série de consultations par un(e) représentant(e) du Secrétaire général.
2. Élection à la présidence.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Déclarations d'ordre général.
6. Début des travaux préparatoires en vue de la reprise de la Conférence de révision de l'Accord :
 - a) Examen des documents préliminaires non édités nécessaires à l'élaboration du rapport actualisé établi par le Secrétaire général en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
 - b) Analyse des priorités et définition des principaux sujets à traiter durant la reprise de la Conférence de révision ;
 - c) Membres du Bureau pour la reprise de la Conférence de révision.
7. Examen de la prochaine série de consultations des États parties à l'Accord.
8. Questions diverses.